Image not found or type unknown

Vente maison et agences immobilières

Par **Sandrine2804**, le **22/08/2017** à **20:27**

Bonsoir,

Ma maison est en vente dans 2 agences immobilières.
Une des agences a fait visité le bien à des acquéreurs potentiels. Ces derniers ont fait une contre visite de notre maison avec l'autre agence et une proposition d'achat.
N'y a t'il pas un soucis du fait qu'ils aient signé un bon de visite avec la 1ère agence ? Si on accepte leur proposition, la 1ère agence peut elle se retourner contre nous du fait d'avoir fait visiter en premier notre maison ?

En vous remerciant d'avance pour votre aide car nous sommes perdus.

Par **miyako**, le **24/08/2017** à **18:00**

Bonjour,
La première agence peut exiger sa commission du fait du bon de visite,sauf à partager avec la 2e (à l'amiable)
Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **Sandrine2804**, le **24/08/2017** à **20:39**

merci beaucoup pour votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés